



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03474

Numéro SIREN : 799 152 103

Nom ou dénomination : A2M

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2017 sous le numéro de dépôt 18847

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

A2M

20 rue Font Despierre
34990 Juvignac

V/REF :

N/REF : 2013 B 3474 / 2017-B-18847

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 21/11/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Procès-verbal d'assemblée en date du 15/09/2017

Concernant la société

A2M

Société par actions simplifiée

20 rue Font Despierre

34990 Juvignac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-18847 le 21/11/2017

R.C.S. MONTPELLIER 799 152 103 (2013 B 3474)

Fait à MONTPELLIER le 21/11/2017,

LE GREFFIER



13B34+4

21 NOV. 2017

1884+

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Page 16

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A2M		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		20 RUE FONT DESPIERRE		34990 JUVIGNAC	
Numéro SIRET *		7 9 9 1 5 2 1 0 3 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 1 7	
				Exercice N-1 clos le 3 1 0 3 2 0 1 6	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	1 347	030	886
	Immobilisations financières * (1)	040	150 963	042	150 963
	Total I (5)	044	152 310	048	886
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	14 400	070	14 400
	Clients et comptes rattachés *				16 200
	Autres * (3)	072	10 845	074	10 845
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	91 892	086	91 892
CAPITAUX PROPRES	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	117 137	098	117 137
	Total général (I+II)	110	269 447	112	886
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	40 000	120	40 000
	Ecarts de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	4 000	126	4 000
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	85 158
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	66 255	136	75 639
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	195 413	142	163 257
	Provisions pour risques et charges	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	62 052	156	82 836
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	926
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	3 470	172	11 096
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	73 148	176	105 089
Total général (I + II + III)		180	268 561	180	268 346
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

ECMCC

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-E 2017

Page 17

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A2M

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
		13	1	0	3	2	0	1	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								
	Production vendue								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation reçues								
	Autres produits								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								
	Variation de stock (marchandises) *								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								
	Autres charges externes * :								
	Impôts, taxes et versements assimilés								
	Rémunérations du personnel *								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								
	Dotations aux amortissements *								
	Dotations aux provisions								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *								
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles								
Total des charges d'exploitation (II)									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								
	Produits exceptionnels								
	Charges financières								
	Charges exceptionnelles								
	Impôts sur les bénéfices *								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								
	Provisions non déductibles *								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
Déductions *	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Entreprise nouvelle (44. sexies)								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)								
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)								
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								

En Euros.

ECMCC

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 268 561.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 69 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 66 255.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

~~Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.~~

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	819		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	529		
TOTAL	1 347		
Autres participations	150 000		
Prêts, autres immobilisations financières	963		
TOTAL	150 963		
TOTAL GENERAL	152 310		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			819	819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			529	529
TOTAL			1 347	1 347
Autres participations			150 000	150 000
Prêts, autres immobilisations financières			963	963
TOTAL			150 963	150 963
TOTAL GENERAL			152 310	152 310

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	375	164		539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82	265		347
TOTAL	457	429		886
TOTAL GENERAL	457	429		886

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	164				
Matériel de bureau informatique mobilier	265				
TOTAL	429				
TOTAL GENERAL	429				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	963	0	963
Autres créances clients	14 400	14 400	
Impôts sur les bénéfices	3 845	3 845	
Groupe et associés	7 000	7 000	
TOTAL	26 208	25 245	963

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	62 052	21 373	40 679	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 626	7 626		
Groupe et associés	3 470	3 470		
TOTAL	73 148	32 470	40 679	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 784			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		4 000		4 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- AMEBAT SARL	166 000	50.00	105 327
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Domitia audit

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Montpellier



A2M

SAS au capital de 40.000 €

20 rue Font Despierre
34990 JUVIGNAC



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

SAS A2M

20 rue Font Despierre
34990 JUVIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée statutairement, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A2M, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, indiqués dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

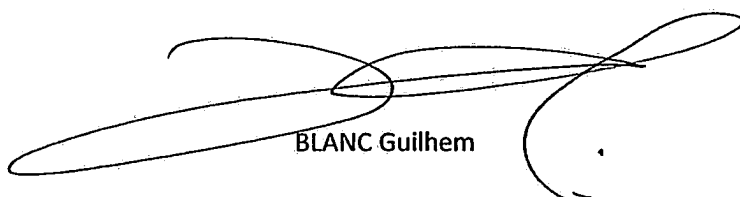
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

MAUGUIO, le 8 septembre 2017



BLANC Guilhem
Commissaire aux comptes associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2017 12			Exercice N-1 31/03/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 347	886	461	890	429	48.18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	150 000		150 000	150 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	963		963	963		
	Total II	152 310	886	151 424	151 853	429	0.28
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 400		14 400	16 200	1 800	11.11
	Autres créances	10 845		10 845	25 116	14 271	56.82
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	91 892		91 892	75 177	16 715	22.23
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	117 137		117 137	116 493	644	0.55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	269 447	886	268 561	268 346	215	0.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2017 12	Exercice N-1 31/03/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	85 158	43 618	41 540	95.24
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	66 255	75 639	9 384	12.41
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	195 413	163 257	32 156	19.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	62 052	82 836	20 784	25.09
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 470	14 717	11 246	76.42
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		926	926	100.00
	Dettes fiscales et sociales	7 626	6 611	1 015	15.35
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	73 148	105 089	31 941	30.39
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	268 561	268 346	215	0.08

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 470

43 037

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017 12			Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	69 500		69 500	82 800		13 300	16.06
Chiffre d'affaires NET	69 500		69 500	82 800		13 300	16.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1			1	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			69 501	82 800		13 299	16.06
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 061	13 610		1 451	10.66
Impôts, taxes et versements assimilés			433	216		217	100.46
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			429	246		183	74.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	1		1	86.84
Total des Charges d'exploitation (II)			15 923	14 073		1 850	13.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			53 578	68 727		15 149	22.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

15 5 34-44
21 NOV. 2017

A2M

Cher 15547

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 Euros
Siège social : 20 RUE FONT DESPIERRE
34990 JUVIGNAC
RCS Montpellier : 799 152 103

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE en date du 15/09/2017

L'an deux mille dix-sept,

Le quinze septembre, à dix-sept heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation du président.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Monsieur STEPHANE CONTE, | |
| Propriétaire de | 3000 actions |
| | |
| - Madame CATHERINE CONTE | |
| Propriétaire de | 1000 actions |
-

Soit un total : 4000 actions.

Sur les 4000 actions composant le capital social,

Monsieur STEPHANE CONTE préside la réunion en sa qualité de président.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital.

Monsieur Guilhem BLANC, représentant de la SARL DOMITIA AUDIT, commissaire aux comptes titulaire de la société, régulièrement convoqué conformément à l'article L823-17 du code de commerce, est absent et excusé.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/03/2017,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/03/2017,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus au président,
- Rémunération du président,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports du président et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/03/2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 66 255 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte "autres réserves", soit	66 255 €
.....	
Total.....	66 255 €

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2017	12 31/03/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	25 000	25 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	25 000	25 000		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 054	2 627	573	21.82
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 054	2 627	573	21.82
2. Résultat financier (V-VI)	22 946	22 373	573	2.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	76 524	91 100	14 576	16.00
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500		500	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	500		500	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	500		500	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 769	15 461	4 692	30.35
Total des produits (I+III+V+VII)	95 001	107 800	12 799	11.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 746	32 161	3 415	10.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	66 255	75 639	9 384	12.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 268 561.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 69 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 66 255.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	819		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	529		
TOTAL	1 347		
Autres participations	150 000		
Prêts, autres immobilisations financières	963		
TOTAL	150 963		
TOTAL GENERAL	152 310		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			819	819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			529	529
TOTAL			1 347	1 347
Autres participations			150 000	150 000
Prêts, autres immobilisations financières			963	963
TOTAL			150 963	150 963
TOTAL GENERAL			152 310	152 310

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	375	164		539
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82	265		347
TOTAL	457	429		886
TOTAL GENERAL	457	429		886

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	164				
Matériel de bureau informatique mobilier	265				
TOTAL	429				
TOTAL GENERAL	429				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	963	0	963
Autres créances clients	14 400	14 400	
Impôts sur les bénéfices	3 845	3 845	
Groupe et associés	7 000	7 000	
TOTAL	26 208	25 245	963

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	62 052	21 373	40 679	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 626	7 626		
Groupe et associés	3 470	3 470		
TOTAL	73 148	32 470	40 679	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 784			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		4 000		4 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- AMEBAT SARL	166 000	50.00	105 327
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice

Dividendes

31/03/2016

37 099 €

31/03/2015

12 000 €

31/03/2014

0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, l'assemblée approuve ces conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, Monsieur STEPHANE CONTE ne participant pas au vote.

QUATRIÈME RESOLUTION

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale n'attribue pas au président de rémunération annuelle brute, pour cet exercice, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

Les charges facultatives et obligatoires seront assumées par la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés.

Monsieur STEPHANE CONTE

Madame CATHERINE CONTE

